

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉTIENNE-DE-BEAUHARNOIS

DÉPÔT RÔLE DE PERCEPTION

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ CI-HAUT MENTIONNÉE

AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LE SOUSIGNÉ(E) GINETTE PRUD'HOMME,
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉTIENNE-DE-BEAUHARNOIS
QUE LE RÔLE DE PERCEPTION, SUITE À L'IMPOSITION DES TAXES POUR L'ANNÉE 2019
EST MAINTENANT TERMINÉ ET DÉPOSÉ À MON BUREAU.

QU'IL SERA PROCÉDÉ À L'ENVOI DES COMPTES DE TAXES DANS LES DÉLAIS PRÉVUS.

QUE CES TAXES SERONT PAYABLES DANS LES TRENTE JOURS DE LA MISE À LA POSTE DE
LA DEMANDE DE PAIEMENT.

DONNÉ À ST-ÉTIENNE-DE-BEAUHARNOIS CE 30^e JOUR DU MOIS DE JANVIER 2019

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE TRÉSORIÈRE

CERTIFICAT DE PUBLICATION :

JE, SOUSIGNÉ(E), GINETTE PRUD'HOMME, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE
TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉTIENNE-DE-BEAUHARNOIS, RÉSIDANT À
SAINT-ÉTIENNE-DE-BEAUHARNOIS, CERTIFIE SOUS MON SERMENT D'OFFICE AVOIR
PUBLIÉ L'AVIS PUBLIC CI-HAUT EN :

POUR MUNICIPALITÉ LOCALE :

EN AFFICHANT UNE COPIE AUX DEUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL

ENTRE 9 ET 16 HEURES DE L'APRÈS-MIDI, LE 30^e JOUR DU MOIS DE JANVIER 2019

EN FOI DE QUOI JE DONNE CE CERTIFICAT CE 30 JANVIER 2019

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE TRÉSORIÈRE